

# Rapport de la sous-commission des comptes 2020

## Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

---

### Composition de la sous-commission

Membres :	Monsieur Pierre-Alain Borel	PS
	Monsieur Laurent Stehlin	Les Verts
	Madame Crystal Graf	PLR, rapporteure

La sous-commission du DICI s'est réunie le lundi 29 mars 2021 en présence des personnes suivantes :

- M. Théo Bregnard, conseiller communal
- Mme Anne Balmer, assistante de direction (procès-verbal)
- M. Pascal Cosandier, directeur de secteur (EOCF)
- M. Fabrice Demarle, directeur de secteur (EOCF)
- M. Alain Fournier, directeur de secteur (EOCF)
- M. Giacomo Laini, directeur administratif (EOCF)
- M. Cyril Tissot, délégué aux affaires culturelles
- Mme Sylvie Béguelin, directrice des bibliothèques et archives
- M. Régis Huguenin-Dumittan, conservateur du Musée international d'horlogerie
- M. David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts
- M. Francesco Garufo, conservateur du Musée d'histoire
- M. Xavier Hüther, directeur des institutions zoologiques et administrateur du dicastère
- M. Fernando Soria, administrateur des infrastructures

## **Introduction**

Le chef du dicastère accueille les trois commissaires de cette nouvelle législature et leur donne quelques indications sur le déroulement de la journée.

## **420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 / Ecole obligatoire (EOCF)**

La direction donne quelques indications sur les dossiers en cours, notamment sur l'impact de la Covid-19, les activités hors cadre et le concept sports, arts, études ainsi que les centres régionaux de performance (CRP).

Elle se bat pour maintenir l'école ouverte pendant la crise sanitaire en mettant en place des mesures de prévention avec la possibilité de planifier de l'enseignement à distance si nécessaire. La direction a également mis en place un système de communication digitalisée, complété par du courrier papier.

Elle essaie de gérer au mieux ces contraintes tout en continuant à proposer certaines activités hors cadre, car elle constate un important désœuvrement chez les enfants et adolescents.

La pandémie a généré des coûts supplémentaires en grande partie liés aux salaires des enseignants ayant dû intervenir pour des appuis aux élèves ayant subi un retard ou un décrochage scolaire (en raison de la pandémie), ainsi que des remplacements d'enseignants testés positifs, vulnérables et/ou en quarantaine. On peut citer également les frais d'impression et d'envoi en masse de courriers d'information aux parents d'élèves sur l'enseignement à distance.

En outre, la Covid-19 a occasionné quelques pertes de recettes, par exemple en lien avec la réduction des factures aux associations qui n'ont pas pu occuper nos locaux pendant la période de fermeture de l'Ecole.

D'autre part, la suppression et le redimensionnement forcés de certaines de nos activités (camps de ski, spectacles, joutes sportives, etc.) ont, à l'inverse, donné lieu à des diminutions de coûts. La période de fermeture de l'Ecole nous a aussi fait économiser des frais d'électricité dans les collèges, des frais de carburant pour les bus scolaires, etc.

Au total, les coûts supplémentaires liés à la pandémie sont de l'ordre de CHF 170'000.-. Ainsi, pour ce qui concerne les lignes comptables, la pandémie a modifié plusieurs d'entre elles, soit à la hausse, soit à la baisse.

Au niveau des activités extra scolaires, tout ce qui a pu être maintenu l'a été, avec des adaptations de certains programmes, comme pour les joutes ou les camps, par exemple.

En ce qui concerne les centres régionaux de performances (CRP), dont les domaines sont variés et pour certains uniques en Suisse, comme le CRP Arts vivants, ceux-ci bénéficient d'un soutien du Canton, mais celui-ci est malheureusement en train d'essayer d'en réduire les effectifs. Des élèves hors cercle scolaire ou hors Canton peuvent les intégrer en payant un écolage dont le total pour 2020-2021 dépasse les CHF 200'000.-.

Le Canton souhaite également diminuer le nombre de classes spécialisées, ce qui aurait un gros impact sur l'EOCF, car nombreux sont les élèves qui ont besoin d'une formation individualisée. Cela implique un coût pour l'EOCF (pour rappel, 55% à charge de la Commune et 45% du Canton), nécessaire pour le développement des projets professionnels de ces élèves en situation de fragilité et d'échec.

Le service socio-éducatif a été renforcé avec 1,1 poste supplémentaire principalement dédié aux classes spécialisées et plusieurs assistants socio-éducatifs sont engagés à l'année. Une deuxième classe TE+, dont les résultats sont positifs, a été ouverte à la rentrée 2020. La classe Oasis junior (classe de remédiation pour des élèves qui ne trouvent plus leur place dans l'école ordinaire) a été retenue comme projet pilote et accueille depuis août 2020 des élèves perturbateurs de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année, en collaboration étroite avec la Fondation Sombaille jeunesse et le Bois du Petit-Château. Depuis maintenant deux ans, nous engageons plusieurs ASE (assistants socio-éducatifs) à l'année et à temps partiel qui donnent du soutien socio-éducatif à des élèves du cycle 1. Nous versons des salaires pour un total annuel de CHF 172'000.-, partiellement subventionnés, dans la mesure où les ASE effectuent des mandats SIT (soutien intégratif et temporaire) validés par le Canton.

Un-e commissaire pose la question de savoir s'il ne serait pas possible d'intégrer les ASE dans la facture sociale. Le chef du dicastère explique que la volonté est pour l'heure de voir l'école comme un tout, avec ses composantes scolaires et éducatives

Du côté des biens, services et marchandises, on peut signaler l'économie importante dans les frais de chauffage des bâtiments scolaires, environ CHF 100'000.-, due à un dernier hiver relativement doux.

Le chef du dicastère fait ensuite un point sur les enjeux de cette législature qui seront principalement de faire reconnaître les différences socio-

culturelles de notre ville, sans stigmatisation, maintenir la dynamique sur les CRP, mettre l'accent sur la question de la journée continue à l'école qui permettrait une meilleure intégration et prise en charge des élèves chaux-de-fonniers (qui sont ceux qui pratiquent le moins d'activités extrascolaires dans le canton avec 31% d'élèves qui n'en n'ont pas).

### **500 / Service des affaires culturelles**

Le délégué aux affaires culturelles indique que la crise sanitaire a un impact important sur son service, avec une baisse des recettes de la billetterie et de la Fête de mai, mais des charges en moins également, pour un résultat total financièrement modéré avec une perte de CHF 6'000.- seulement par rapport au budget.

L'effort est constant pour limiter au maximum les dépenses du groupe 31 (biens et services), alors que les subventions doivent correspondre aux budgets alloués par le Conseil général. Il s'agit de maintenir notre engagement à soutenir les acteurs culturels locaux.

A la question d'un-e commissaire, le compte *subventions Arts de la scène* comprend bien le TPR, l'ABC et la scène indépendante. Il est précisé que contrairement à ce que le nom pourrait laisser croire, le TPR n'a pas de soutien romand. Déclaré centre neuchâtelois de création, il reçoit CHF 500'000.- du canton et le même montant de la ville.

Le dépassement au budget du compte *31300000 Prestations de tiers* concerne le coût lié à l'étude pour le projet Capitale culturelle suisse (CCS).

Le chef du dicastère rappelle que les subventions ont diminué de près de 18% depuis le début de la crise en 2015 et que l'on ne peut pas couper plus à ce niveau-là dans la culture qui est un des domaines phares de notre ville.

Le délégué aux affaires culturelles revient sur la situation de la Covid-19, avec une annulation de presque toutes les manifestations. Les services de La Chaux-de-Fonds et de la Ville de Neuchâtel ont été mis à contribution pour la mise en place et le traitement des demandes d'aide. La crise a par ailleurs mis en exergue la précarité déjà existante des milieux culturels. Le contact avec ces milieux a été renforcé par le biais de la mise sur pied d'un répertoire des acteurs culturels chaux-de-fonniers.

Les autres gros dossiers qui occupent le service sont le projet CCS, les accords de positionnement stratégiques du Canton (APS), le Centre de création et de compétence helvétique des arts de la rue (CCHAR) et la Plage des Six Pompes.

Le chef du dicastère ajoute qu'il s'agit effectivement de faire évoluer le soutien du Canton à certaines manifestations, dont la Plage des Six Pompes notamment, la Covid-19 ayant entre autre révélé une certaine fragilité de cette structure.

### **501 / Bibliothèque de la Ville (BV)**

Le chef du dicastère rappelle aux commissaires que ce service a été restructuré en 2018 avec le passage des Archives de la Ville du Musée d'histoire à la Bibliothèque de la Ville.

La cheffe de service fait un point sur cette année assez compliquée en raison de la crise sanitaire qui a un impact direct sur les bibliothèques (192 jours d'ouverture au lieu de 280 en temps normal), alors que celles-ci sont en train d'évoluer pour devenir des vrais lieux d'accueil et de rencontre, où l'on peut se développer, échanger et obtenir un certain nombre de prestations. Dans le budget, l'accent a été mis sur les animations qui ont malheureusement été fortement réduites l'année passée. On notera quand même une belle collaboration avec le festival littéraire *Mille fois le temps*, deux conférences musicales et une conférence sur le miel, accompagnée d'une dégustation. Les bibliothèques publiques et les bibliothèques scolaires nécessitent chacune un plan de protection spécifique, avec pour cette dernière, la possibilité d'accueillir des classes même pendant les périodes de fermeture. Les visites des 10e ont donc pu avoir lieu comme d'habitude. Un système de livraisons à domicile et de "pick up" ont été mis en place.

La cheffe de service explique que l'on constate moins de dépenses au niveau des acquisitions en raison des problèmes d'approvisionnement auprès des librairies. L'accent a été mis sur les ressources en ligne, avec notamment les plateformes d'apprentissage de langues et d'informatique. La troisième Enquête photographique a été publiée cette année et exposée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Le centre de numérisation et de restauration offert par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie sera opérationnel au plus tard en juillet 2022. Des cours de photographie pourront y être organisés. La bibliothèque a été reconnue comme entreprise formatrice pour la formation de spécialiste en photographie – option finishing. Un-e apprenti-e sera engagé-e en août 2021.

Un autre projet de grande envergure est le nouveau centre d'archives commun avec l'Etat et pour lequel nous avons demandé un crédit d'études. Ce projet permettrait une pérennisation de nos archives dont l'état est très problématique, avec des synergies intéressantes avec l'Etat.

Enfin un projet également à venir est la migration du catalogue. Comme Bibliothèques de lecture publique et de jeunesse, nos institutions n'ont pas pu intégrer le réseau académique SLSP. Nous nous maintenons dans le catalogue des bibliothèques romandes RERO\*, notamment avec la médiathèque Valais, mais nous gardons des accords avec la Bibliothèque de l'Université de Neuchâtel, pour conserver une gratuité dans les échanges au sein du réseau neuchâtelois et jurassien (RBNJ).

### **502 / Bibliothèque des Jeunes (BJ)**

Avec la problématique de la Covid-19, nous avons effectué beaucoup de livraisons. L'association des amis de la BJ a été très active en livrant par exemple des colis "surprises" par le biais de ses bénévoles.

L'accent a été mis sur les visites obligatoires des classes, en veillant à les organiser le matin afin d'éviter la présence du public. Les sols de la BJ de la Ronde ont été refaits et nous avons récupéré l'appartement de la concierge afin d'en faire des bureaux et une petite cafétéria. La nouvelle responsable a commencé début février et pourra seconder la cheffe de service à 20% dès le mois d'août. À l'avenir, nous avons le projet de rapprocher plus encore la BJ de la BV.

### **505 / Archives communales**

Une nouvelle organisation du service et en lien avec la bibliothèque de la Ville a conduit à la nomination d'un collaborateur pour tout ce qui touche aux archives, qu'elles soient administratives ou privées. Il est engagé à 50% aux Archives de la Ville et 40% dans le secteur recherche et information. Un local de consultation et un bureau ont été aménagés au collège des Endroits et des rayonnages supplémentaires (200 mètres linéaires) ont été installés.

Les collaborateurs sont très impliqués dans le projet de Nouveau centre d'archives. Beaucoup de travail a été effectué en numérisation, notamment des archives du Conseil communal. Deux kilomètres de documents encore présents dans les services sont à rapatrier aux Archives de la Ville, un kilomètre qui se trouve actuellement dans les différents services. Le souci principal est la sécurité des données et la saleté des locaux. Tout ce qui est critique est numérisé et mis en lieu sûr.

Le chef du dicastère ajoute que le budget, qui reste modeste en vue de l'importance de ce domaine, a été multiplié par trois, lors de la dernière législature, ce qui témoigne de notre volonté de reconnaître l'importance à ce

service, du point de vue de la conservation de notre patrimoine, mais aussi juridique.

### **510 / Services généraux des musées (SGM)**

Le chef de service explique qu'il s'agit d'un service transversal pour l'ensemble des musées de la Ville, mais qu'il apporte régulièrement son concours au Musée paysan et artisanal, à l'Ecole d'arts appliqués ou à d'autres services de l'administration.

Ce service fonctionne bien, avec un déroulement assez standard de l'année écoulée et rien de particulier n'est à relever au niveau des comptes. La réouverture du MHNC en 2022 apportera son lot de défis.

### **511 / Musée d'histoire naturelle (MHNC)**

Le chef de service explique que nous vivons une période hautement stratégique pour le Musée d'histoire naturelle et également pour le Zoo du Bois du Petit-Château, avec une réouverture du Musée sur le site du Zoo en 2022.

Le chef du dicastère souligne qu'il est important d'être très attentif au respect du budget voté par le Conseil général pour le musée et qu'il nous reste encore à trouver des fonds, notamment pour la partie muséographie. Le chef de service ajoute que la société des Amis du musée est, justement, très active au niveau de la levée de fonds.

Au niveau des comptes, nous constatons un dépassement de CHF 8'000.- pour l'avant-dernière année complète de location auprès de La Poste. Ce dépassement est engendré par la dernière adaptation des loyers au niveau du marché. De plus, le dépassement d'env. CHF 8'000.- dans les charges du personnel correspond aux nouvelles polices LPP.

### **512 / Musée d'histoire (MH)**

Le musée ayant été fermé pendant presque un tiers de l'année, le conservateur explique qu'ils ont dû se réinventer, notamment en étant beaucoup plus présents sur les réseaux sociaux, ce qui a permis de garder le lien avec le public. Malgré les contraintes du travail en présentiel et à distance, nous avons pu faire aboutir deux beaux projets : premièrement, "L'histoire en jeux", dans la continuité des escape-room et de la volonté du MH d'élargir et de rajeunir son public. Deuxièmement, l'exposition actuelle "Éclairer le monde", qui rencontre un beau succès auprès du public, avec

environ 320 visiteurs durant les deux premières semaines, sans compter les classes. La prochaine exposition temporaire se fera en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

Au niveau des comptes, nous avons limité au maximum les dépenses. Nous avons un léger coût supplémentaire en ce qui concerne les salaires du personnel en formation, car nous avons eu la chance d'avoir une stagiaire en muséologie. Nous avons par contre engagé moins de civilistes, car il était compliqué de les encadrer durant cette période. Les formations ont quant à elles été repoussées et l'entretien des objets du patrimoine mis à l'arrêt pour cause de pandémie. Les recettes des entrées ont aussi un peu diminué, mais moins que celles de la boutique.

Pour les années à venir, nous souhaitons continuer à élargir notre public et à démocratiser notre institution. La prochaine exposition portera sur "Les enfants du placard", un thème qui fait écho aux problématiques actuelles de la clandestinité. Nous travaillons également avec Pro Infirmis, afin d'obtenir le label "culture inclusive". Nous avons déjà lancé cette démarche avec la réalisation de guides d'exposition en Français facile à lire et à comprendre (FALC).

Le chef du dicastère ajoute que nous travaillons également à la création d'un café des musées qui devrait prendre place au MH, avec une liaison avec le MIH, afin de mieux lier ces deux pôles importants de la culture chaud-fonnière et également de revaloriser le parc.

### **513 / Musée international d'horlogerie (MIH)**

Le conservateur explique que le MIH a passablement subi les difficultés liées à la crise sanitaire avec 90 jours de fermeture en 2020 (20'000 visiteurs au lieu de 30'000). Cela se reporte proportionnellement sur les entrées et les recettes, avec une diminution de 30% pour chacune d'elles. Les locations de salles ont évidemment diminué et la bourse horlogère qui aurait dû avoir lieu au mois de novembre a été annulée. Au niveau de la fréquentation, on a constaté une diminution importante du public étranger, mais en partie compensée par une augmentation du tourisme national. Ces baisses de recettes sont cependant en partie compensées par plusieurs aspects liés à la fermeture et aux restrictions, comme par exemple l'absence de visites guidées ou la moindre envergure des manifestations publiques.

Dans les projets réalisés, on a pu voir se concrétiser l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'UNESCO, sur laquelle est d'ailleurs basée l'exposition actuelle "Transmissions" qui s'inscrit dans un

projet plus large mené dans l'Arc jurassien. Une collaboration est en cours avec la Nuit de la Photo pour la mise sur pied d'une exposition cet été dans le Parc des musées.

Les travaux à venir, indispensables à l'exploitation du musée, porteront principalement sur l'étanchéité du toit et la gestion du climat intérieur.

Le chef du dicastère ajoute que nous sommes en train de travailler sur la reconnaissance du MIH comme lieu de sauvegarde et de conservation du patrimoine horloger et que nous attendons un retour de l'État sur nos propositions à ce sujet.

### **514 / Musée des beaux-arts (MBA)**

Le conservateur explique que malgré cette année troublée, paradoxalement, les fermetures ont eu un faible impact sur le musée des beaux-arts. Une exposition sur les trois prévues a cependant dû être reportée. Pas de changement notable sur les frais, hormis une diminution des charges de personnel, car le MBA n'a malheureusement pas pu engager de stagiaires ni de civilistes ces derniers mois, mais le conservateur est heureux d'à nouveau pouvoir en accueillir aujourd'hui.

L'augmentation au niveau des services de tiers découle des frais de transports importants pour les deux expositions réalisées et du fait que depuis peu, comptablement tout est imputé au MBA, tant les frais réels que les rentrées issues du mécénat, pour une plus grande transparence.

Avec l'appui du Conseil communal et d'autres services, il y a une volonté de pérenniser les résidences d'artistes mises en place l'année passée.

Le conservateur rappelle aux commissaires l'orientation claire de fonctionnement du MBA qui est de réaliser, trois fois par an, des doubles expositions en veillant à panacher les artistes et également à effectuer un ré-accrochage partiel de nos collections, ce qui permet à la grande majorité du public qui revient au musée d'y trouver une exposition permanente régulièrement renouvelée.

Dans les projets à venir, l'exposition de Natacha Donzé accompagnée d'un catalogue dans la collection "livres de-Fonds" aux éditions art & fiction, la Biennale et une collaboration avec La Nuit de la photo pour son dixième anniversaire.

L'identité graphique du musée est capitale pour le MBA qui souffre d'un problème au niveau de l'image de sa "marque". La nouvelle identité visuelle

va définir l'apparence du futur site internet, dont la réfection de la structure interne sera mutualisée avec les autres musées de la ville.

Un-e commissaire se réjouit de voir s'améliorer cette identité graphique, notamment via son site internet et demande si les ressources existent pour y arriver.

Le conservateur confirme qu'un projet d'engager un community manager est bien en cours, mais qu'il reste pour l'instant suspendu compte tenu des difficultés financières de la ville.

Le chef du dicastère ajoute que ce projet est important pour le Conseil communal et qu'il va dans le sens des synergies attendues entre les musées, de même que le café des musées, mais que pour l'instant, nous sommes obligés de mettre cet engagement en attente.

### **515 / Zoo du Bois du Petit-Château (BPC)**

Au-delà du projet lZoo18, un des défis du Zoo est la requalification de la fontaine ludique qui devrait être inaugurée en juin 2022. Le vote positif du Conseil général a été très largement salué sur les réseaux sociaux, ce qui démontre l'amour des Chaux-de-Fonniers pour ce site. Dans un futur proche et en respect du plan directeur du Zoo, plusieurs zones devront être reprises, une nouvelle volière pour les grands rapaces réalisée et la montagne des bouquetins reconstruite.

On constate un dépassement au niveau des charges du personnel. Il est dû à l'engagement de vacataires Covid-19 (CHF 14'000.-) et à un renforcement de la dotation du personnel accepté par le Conseil communal afin de détendre une situation particulièrement difficile.

Finalement, s'agissant des biens et services, le dépassement s'explique par CHF 3'000.- liés aux dépenses Covid-19 et un gros dépassement sur les denrées et boissons. Ce dernier point trouve sa justification dans la fluctuation de la fréquentation de la station de soin. Celle-ci est cantonale mais n'est indemnisée par le Canton qu'à hauteur de CHF 5'000.-.

### **560 / Cultes**

Le chef de service explique que ce chapitre budgétaire découle du temps où l'église a été séparé de l'Etat en 1943. Un concordat prévoit ce que la commune doit verser pour les cultes.

Ainsi, les charges liées à ce chapitre ne sont pas très importantes et concernent pour partie l'entretien du Grand temple pour lequel nous avons une servitude sur la tour.

Comme le Grand temple n'est plus en activité, à l'exception de quelques grands événements comme Noël ou Pâques, le montant concernant la conciergerie n'a pas été entièrement utilisé, ce qui représente la part importante de l'économie par rapport au budget. Cependant, pour l'heure, aucun choix définitif n'a été pris quant à ce lieu et la paroisse, qui se réunit au Temple Farel, pourrait revenir sur les lieux. Le chef de service fait également part du prêt de CHF 120'000.- à Notre-Dame de la Paix.

Le chef du dicastère ajoute quant à lui qu'il s'agira probablement d'avoir une réflexion globale sur les lieux de cultes durant cette législature. Certaines communautés, dont la communauté israélite, rencontrent des difficultés avec la diminution de leur population et les frais inhérents à l'entretien de leurs lieux de culte.

La rapporteure de la sous-commission  
Crystal Graf